Portelance

REVUE DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL / VOLUME 27 • NUMÉRO 2 • NOVEMBRE 2007

Joyeux Noël et bonne année 2008

Le télégramme réinventé

Pour être présent quand c'est le temps!

Télégramme PLUS

Le seul et unique service de télégramme au Canada

* Naissance * Hospitalisation
* Sympathie * Anniversaire
* Félicitations * Affaires

Tél. : 1 88 TELEGRAM OU 1 888 353-4726 / Télécopieur : 1 800 363-7087

Courriel : telegram@telegrammes.com / Site Internet : www.telegrammes.com

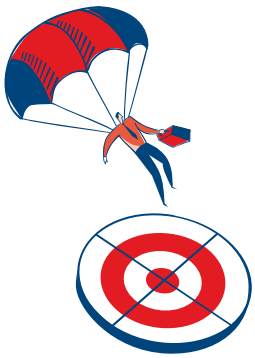

LA MISSION DE TÉLÉGRAMME PLUS. Notre mission est de transmettre les messages de nos clients rapidement, avec précision, de façon officielle, dans plusieurs langues, et ce, partout au Québec, au Canada et dans le monde, en utilisant les technologies de communication les plus récentes et les plus innovatrices.

TÉLÉGRAMME PLUS transmettra vos messages avec discrétion et confidentialité. Le télégramme mis à votre service répondra spécifiquement à vos besoins, et ce, en toute confiance.

7 jours sur 7

Mettez notre expertise à votre service

1 88 TELEGRAM ou 1 888 353-4726

SOMMAIRE

Index des annonceurs 2
Joyeux Noël et bonne année! 3
Mot du président 4
Sécurité incendie à l'Île Dorval 9
Les humoristes! 10
Remerciements à Jacques Forget 13
Fonds de bienfaisance des pompiers de Montréal 17
Le programme conjoint d'aide aux employés pompiers 18
Promotions 21
Nouvelles du comité social 22
Calendrier 2008 23
La retraite est le début d'une vie nouvelle 24
SO SO SO SO... / Merci 25
Fondation Canadienne des Pompiers Morts en Service 27
L'Association des Pompiers de Montréal continue à faire la promotion des technologies de l'information 29
Comité de surveillance 31
La lésion professionnelle : un drame oublié 35
Burrowes, courtiers d'assurances, vous informe... 37
La Caisse d'économie des Pompiers, des Cols bleus et des Cols blancs 40
In memoriam 44

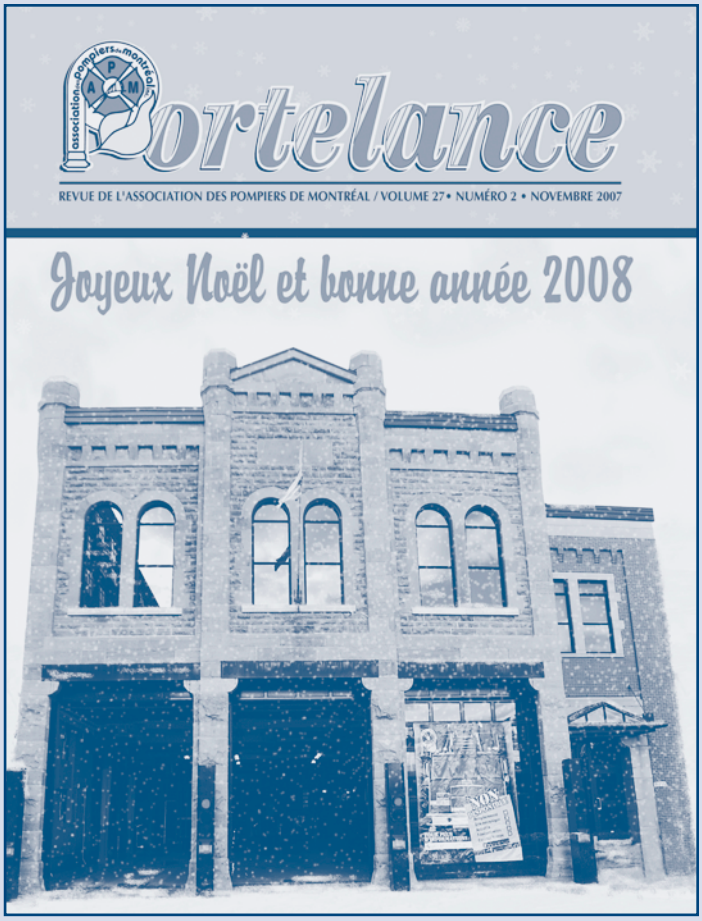
Portelance
REVUE DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL / VOLUME 27 • NUMÉRO 2 • NOVEMBRE 2007
Joyeux Noël et bonne année 2008

Sylvain Ryan, *photographe*

Message de l'éditeur

Nous sommes heureux de vous présenter l'édition novembre 2007 de la revue de l'Association des Pompiers de Montréal Inc., Portelance. *Nous vous réitérons de ne pas hésiter à nous faire part de vos commentaires afin d'améliorer la qualité de notre revue.*

Par ailleurs, il me fait plaisir de vous informer que le papier utilisé pour notre revue Portelance *vient de compagnies ayant la norme Forest Stewardship Council (FSC). Cette appellation atteste que ce produit rencontre les normes environnementales d'aménagement et de gestion responsable et durable de la forêt. Concernant le procédé de fabrication de la pâte de papier, il est à noter qu'il ne contient aucun chlore et que le papier recyclé contient plus de 30 % de fibres postconsommation. Finalement, le papier a été produit à partir de différents types d'énergies propres telles que l'énergie éolienne, le solaire, la biomasse et l'énergie de faible intensité hydroélectrique.*

Espérant que ces informations sauront vous satisfaire, je vous souhaite une bonne lecture à tous et à toutes!

Éditeur
Michel Crevier

Impression et conception graphique
Efficom inc.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Le conseil syndical, les membres élus et le personnel de l'Association des Pompiers de Montréal Inc. vous souhaitent un très joyeux Noël et vous offrent leurs vœux de santé, de joie, et de prospérité pour cette nouvelle année 2008.

LE COMITÉ EXÉCUTIF :
Michel Crevier, président
Alain Nault, vice-président
Éric Désormeaux, secrétaire
Stéphane Sasseville, trésorier

LES DIRECTEURS :
Marc Potel
Mario Vaillancourt
Martin Mercier
Danny Rioux
Sylvain Huet
Christopher Ross
Michel St-Laurent
Enrico Michaud
Luc Boisvert
Louis Bergeron
Benoit Deschamps
Richard Lafortune

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Michel Bernier
Michel Mathurin
Jean-Louis Roy

LE COMITÉ D'ÉLECTIONS :
Marc Aumais
Daniel Castonguay
Éric Charette
Stéphane Daoust

LE PERSONNEL DE L'APM :
Diane Charbonneau
Sylvie Fugère
Monique Hétu
Karina Miron
Catherine Rousse

MOT du président

Par Michel Crevier, président

L'AMÉLIORATION DU SERVICE À LA POPULATION PASSE PAR LA MOBILISATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL

Les prochains mois seront déterminants pour l'avenir du SIM, pour notre capacité à offrir à la population de l'île un service de protection incendie raisonnable. Deux importants dossiers retiendront notre attention, soit les négociations entourant le renouvellement de notre contrat de travail et la présentation du Schéma de couverture de risques de la Ville de Montréal.

Concernant les négociations, et comme vous le savez probablement, nous avons fait le choix de quitter la table le 27 avril. Il nous apparaissait clairement que nos vis-à-vis n'avaient pas de mandat pour négocier avec nous. L'employeur nous a ensuite contacté au mois d'août pour nous proposer quatre rencontres en septembre.

Au moment où j'écris ces lignes, les quatre rencontres ont eu lieu avec pour résultats que nous avons convenu de nous retirer de la table tellement nos vis-à-vis manquent de sérieux face aux demandes de l'APM. Des demandes pourtant légitimes et raisonnables qui ont été formulées en avril 2006 lors du colloque des membres de l'APM en préparation au renouvellement de notre convention collective.

La Ville et ses représentants semblent pourtant conscients que nous sommes prêts à ajouter de la pression au moment jugé opportun.

L'APM LANCE UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Nous avons profité de la saison estivale pour lancer une série d'initiatives visant à sensibiliser la population de l'agglomération au manque de ressources au SIM. C'est ainsi que nous avons fait paraître, dans les hebdomadaires, des publicités informant les contribuables montréalais de notre véritable capacité à intervenir.

Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans le quotidien *The Gazette* pour informer les payeurs de taxes des villes et des arrondissements de l'Ouest du manque de robustesse du SIM pour intervenir dans cette partie de l'île.

Des efforts ont été placés dans l'est de Montréal, via les hebdomadaires, pour dire aux résidants et aux commerçants qu'ils sont mal protégés contre l'incendie. Dans le même ordre d'idées, nous avons été très actifs dans les médias du centre-ville pour informer la population que les faiblesses constatées dans l'ouest et dans l'est de l'île avaient pour conséquences de dégarnir les casernes du centre pour tenter de réduire les faiblesses des parties Ouest et Est.

Cette campagne publicitaire avait pour objectif de bien faire saisir à la population et aux élus municipaux, un an après la publication des résultats, l'étude paritaire sur les niveaux de services au SIM, qu'il faut embaucher au moins 500 pompiers de plus et construire une douzaine de nouvelles casernes.

En support à cette campagne publicitaire, nous avons ajouté un volet relation avec les médias qui nous a permis, à maintes occasions, d'exprimer notre point de vue, et ce, tant dans les médias électroniques que dans la presse écrite, sur la véritable capacité du SIM à intervenir lors d'incendie.

Personne à ce jour n'a osé dire, tant chez les élus municipaux qu'à la direction du SIM, que nos prétentions n'étaient pas fondées. Ce qu'on a pu constater par contre,

c'est que de nombreux contribuables ainsi que plusieurs élus n'étaient du tout informés du fait que le SIM comporte de nombreuses lacunes.

LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Alors que les villes de Gatineau, Laval et Québec vont de l'avant dans la mise en place de leur Schéma de couverture de risques, la ville de Montréal continue à se croiser les bras. Alors que le SIM devrait être un leader dans le domaine de l'incendie au Québec, sa direction décide plutôt de jouer les seconds violons.

Ce qui est désolant avec les responsables de la sécurité publique à la Ville de Montréal c'est qu'un fossé très large sépare leur discours de leurs actions. On parle, on parle, mais on n'agit pas.

La Ville n'aura cependant pas le choix, au cours des prochains mois, de présenter son Schéma de couverture de risques à la population et au ministère de la Sécurité publique pour ensuite le mettre en œuvre. Nous suivons ce dossier de très près et constamment, nous intervenons, que ce soit à l'hôtel de ville ou auprès des ministères à Québec, pour que le SIM fasse preuve d'un peu de leadership dans ce dossier.

L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION DES MEMBRES DE L'APM

Plus ça change plus c'est pareil, diront certains. En effet, l'immobilisme de la Ville et de la direction du SIM dans de nombreux dossiers qui nous concernent nous forcera à ajouter de la pression, ça ne fait aucun doute.

Comme vous pouvez le constater, le renouvellement de notre convention collective et la présentation du Schéma de couverture de risques sont deux dossiers qui auront nécessairement des impacts sur le travail de pompiers à Montréal.

Il serait illusoire de penser qu'à eux seuls, les membres de votre Conseil syndical seront en mesure d'exercer les pressions suffisantes pour faire comprendre aux élus et à la direction du SIM qu'il faut que ça bouge, tant à la table de négociation que dans le dossier de la réalisation du Schéma de couverture de risques.

La force de notre organisation syndicale repose sur de solides bases démocratiques. Mais comme n'importe quelle organisation sérieuse, elle doit pouvoir compter sur un haut niveau de mobilisation de ses membres, un aspect qui est au cœur même de notre capacité à changer les choses.

Sans votre support, la réalisation de nos objectifs, en tant que groupe et en tant qu'individu, sera simplement plus difficile à faire. Au nom des membres de votre conseil syndical, je vous encourage donc à vous mobiliser ensemble, suite au mandat que vous nous avez confié, à l'assemblée générale spéciale.

À l'affût de nouvelles informations, inscrivez-vous à la liste d'envoi de l'APM.

www.adpm.qc.ca

SÉCURITÉ INCENDIE À L'ÎLE DORVAL

Par Alain Nault, vice-président

« Dans le pire des scénarios, les gens n'ont qu'à aller à l'eau. Il y a deux pieds d'eau autour de l'île », a affirmé le chef de division du Service des incendies de Montréal (SIM), Jean-Pierre Laporte.

Si un incendie éclate à l'île Dorval, il faut espérer que ce sera le jour... et pas en hiver, parce que le traversier qui doit transporter les pompiers ne fonctionne ni de nuit ni dans les glaces. Toutefois, à la direction du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal (SIM), on ne s'en formalise pas pour autant.

Voilà rapidement, l'essentiel de l'état de la situation à l'île Dorval et la réaction des représentants du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal, rapportée dans le *Journal de Montréal*, suite à une décision favorable à l'APM de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui a interdit, le 9 juillet dernier, aux pompiers du SIM d'intervenir à l'île Dorval.

Dans une seconde décision rendue en août, la CSST a confirmé son interdiction effective depuis le 9 juillet. Il semblerait que le SIM prévoit maintenant déployer les ressources et les équipements pour corriger cette situation que nous dénonçons depuis déjà deux ans.

Le dossier de l'île Dorval, et le commentaire d'un chef qui propose d'aller à l'eau en cas d'incendie illustrent à quel point les membres de la direction du SIM semblent à des années-lumière de la réalité d'aujourd'hui. Va-t-on bientôt retourner au combat incendie à cheval, feront-ils bientôt l'achat de seaux?

C'est pas parce que c'est drôle qu'on en rit, mais franchement, on a souvent l'impression qu'ils vivent sur une autre planète, très éloignée.

En santé sécurité, comme dans l'ensemble du domaine du combat incendie, le Service utilise constamment deux poids deux mesures; ils appliquent des normes à la pièce, quand ça fait leur affaire.

Imaginez la lourdeur des discussions et du processus décisionnel à laquelle on est constamment confronté quand nos vis-à-vis sont prêts à déclarer, à une journaliste, que les gens n'ont qu'à aller à l'eau en cas d'incendie!

Remarquez que si le chef Laporte ne brille pas nécessairement en s'exprimant ainsi, il faut aussi souligner que dans le cas de l'île Dorval, les élus municipaux, et plus particulièrement le responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Claude Dauphin, a brillé par son absence. Il devait encore filtrer ses appels.

C'est pourquoi on ne prend pas de chance avec les représentants patronaux, pas plus qu'avec les élus municipaux d'ailleurs. Pour faire avancer les dossiers, on doit dans bien des cas exercer constamment des pressions et utiliser tous les mécanismes à notre disposition pour leur faire comprendre ce qui nous apparaît bien souvent comme des évidences.

Suite à la décision de la Direction de la Révision administrative émise le 17 août 2007, nous avons eu deux autres rencontres avec les inspecteurs de la CSST et les membres du Comité santé sécurité au travail et il semble que le Service verra à faire les ajustements nécessaires pour qu'un jour, nous puissions obtenir la permission d'intervenir à l'île Dorval.

Souhaitons maintenant qu'on ne sera pas tenté, à la direction du SIM, de transposer le « raisonnement » du chef Laporte pour l'île de Dorval à la situation de l'île de Montréal!

Note de l'auteur : les contraintes de l'imprimeur pour la publication du *Portelance* font en sorte que cet article a été rédigé quelques jours à peine avant l'élection au poste de vice-président à l'APM.

LES HUMORISTES!

Par Éric Désormeaux, secrétaire

Salut à tous, j'espère que vous avez passé une bonne saison estivale. D'emblée, je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée alors que j'ai été réélu par acclamation lors des élections de septembre dernier. Par contre, le manque d'intérêt et de candidat pour le poste que j'occupe m'inquiète un peu pour le futur.

Le présent texte aura sa touche sociale, bien sûr, et je vais vous entretenir d'un certain type d'humoriste bien spécial.

Si je vous parle d'humoristes, vous pensez sûrement à des noms très connus tels que : Yvon Deschamps, Martin Matte, François Morency ou les Zapartistes. Eh bien, vous faites erreur! Pour moi, nous retrouvons deux catégories d'humoristes bien distinctes. Il y a ceux qui rient avec les gens et ceux qui rient des gens. C'est de la deuxième catégorie dont je vous entretiendrai.

UN HUMORISTE COURAGEUX!

Un humoriste qui s'ignore, Claude Béchard. Notre super ministre provincial des ressources naturelles et de la faune voulait forcer les pétrolières à justifier toute hausse de prix à la pompe l'été dernier. Wow! Quel humour cet homme. J'ai entendu les pétrolières faire dans leur culotte en voyant notre super humoriste leur demandant une telle chose. En mai dernier, selon ce que rapporte *Le Devoir* du 9 et 10 juin 2007, le super ministre avait pourtant demandé aux pétrolières ce que ma tendre moitié me demande lorsque j'ai des flatulences en public, soit de faire preuve de retenue.

En guise de réponse, notre superhéros a reçu des pétrolières un magnifique doigt d'honneur et les pétrolières ont augmenté leur prix à la pompe de 12 cents le litre durant cette période. De plus, l'édition *Le Devoir* du 7 juin dernier nous apprend en ce qui a trait à la taxe verte de 0,08 $ le litre, taxe versée au Fonds vert pour l'environnement, que notre « Charlie Chaplin » ministériel s'attend à ce que les pétrolières fassent preuve de bonne volonté en absorbant cette taxe au lieu de la refiler aux consommateurs. Oui, vous avez bien lu, les pétrolières doivent faire preuve de bonne volonté!!! Bien là, je dois admettre que cette qualité d'humour me dépasse et que le ministre Béchard rit de la population à mon goût. Devant ce sens de l'humour, je m'incline.

Monsieur l'humoriste Béchard, je vous remercie de me dérider le côlon, à moins que le colon ce soit…

LES RECRUES HUMORISTES

Il y a aussi des recrues humoristes comme Mathieu Laberge de l'Institut économique de Montréal (IEDM), Institut réputé pour rire de la population. Cet économiste humoristique écrivait en libre opinion dans l'édition du journal *Le Devoir* du 4 et 5 août 2007, en réaction au texte de Mathieu Dufour, texte faisant allusion aux lacunes de la distribution de la richesse, que ce n'était pas tout de tenir compte du salaire des gens, qu'il fallait aussi tenir compte des autres sources de revenus dont disposent les ménages québécois tels que leurs REER, leurs dividendes et les intérêts provenant de leur fonds de retraite et des contributions des employeurs. Quelle analyse! À l'heure des pertes d'emplois massives, de la délocalisation, de la précarité d'emploi et du désengagement social des entreprises! C'est bien connu que les travailleurs vivent dans l'opulence et l'abondance et qu'ils ont tous accès à une caisse de retraite et à plusieurs autres avantages! Notre humoriste de service a juste oublié de nous dire que le revenu personnel disponible par habitant en 2005 au Québec était de 17 740 $[1]. Avec ce montant, je ne pense pas que monsieur et madame tout le monde font exploser le plafond de leur REER. Par contre, je ne voudrais pas démotiver notre humoriste, car je crois fortement qu'il nous produira d'autres textes très drôles. Lâche pas champion!

LES MAGICIENS HUMORISTES

Il y a aussi des humoristes qui font de la magie. L'exemple qui me vient en tête est le très drôle Vincent Lacroix de Norbourg. En effet, cet « oncle Tom » de la finance « aurait » fait disparaître des fonds pour une somme de 130 millions de dollars

[1] – Institut de la statistique du Québec

faisant 8200 victimes. Pour un tour de magie, c'en est tout un. En plus de ses tours de magie, ce « Houdini » fait des entrevues dans les médias pour tenter de convaincre la population qu'il n'a rien à se reprocher et que finalement, il est presque une victime. Je prends une pause, car j'ai mal au ventre, je ris trop! Par contre, je pense qu'au moins 8200 personnes ne le trouvent pas très drôle et n'iraient pas à ses spectacles…

LES DUOS CÉLÈBRES

Il y a aussi des duos célèbres tels que Ding et Dong, Laurel et Hardy et Garcia et Boyer. Qui sont Garcia et Boyer? Claude Garcia est l'ancien président de la Standard Life et Marcel Boyer quant à lui, est professeur à l'Université de Montréal et économiste au très neutre Institut économique de Montréal.

« Pour moi, nous retrouvons deux catégories d'humoristes bien distinctes. Il y a ceux qui rient avec les gens et ceux qui rient des gens. »

L'HUMORISTE MORALISATEUR

Pour sa part, l'ineffable Gilbert Rozon, grand patron du festival Juste pour rire, dévoile dans les médias qu'il en a ras le bol de voir la Ville de Montréal et le gouvernement fédéral « mettre les bâtons dans les roues » aux festivals faisant référence au sous-financement des divers festivals et à une nouvelle forme de taxation imposée à ces derniers sur le territoire montréalais. De plus, il pousse l'audace et menace carrément de s'en aller. Face à cette sortie de ce « Benny Hill », j'ai eu un grand éclat de rire en pensant au financement majeur à même les deniers publics du musée de l'humour, du festival Juste pour rire en plus des multiples crédits d'impôt et je trouve que cet humoriste a une façon bien à lui de rire des gens. Ce « Jerry Lewis » des temps modernes était pas mal moins frondeur à la fin des années 90, alors que notre humoriste de service, voulant donner un spectacle un peu trop intimiste, a plaidé coupable à une accusation criminelle.

Ce duo infernal a décidé de dérider la population avec une publication ayant pour titre : « Privatisons Hydro-Québec et rions ». En effet, ces deux farceurs ont produit un document prônant la privatisation d'Hydro-Québec. Ils avaient une théorie sur les bienfaits d'une vente éventuelle de notre fleuron québécois. Leur théorie peut se résumer à ceci :

1. Augmentons les coûts de l'électricité;
2. Procédons à la vente d'Hydro-Québec pour 130 milliards;
3. Remboursons la dette du Québec;
4. Avec l'économie générée par les intérêts que nous ne serions plus obligés de payer, baissons les impôts. Wow, quel bonheur, une baisse d'impôt!

Notre duo d'humoristes oublie de nous transmettre quelques petites données importantes. En effet, en plus de perdre ce fleuron québécois, nous n'aurions plus de contrôle sur la hausse des tarifs, ce qui aurait une incidence certaine sur la population. De plus, il est fort à parier que les nouveaux acheteurs seront étrangers, car la somme demandée pour la transaction sera colossale.

De plus, ils passent sous silence le fait que certaines études allèguent que la vente d'Hydro-Québec représente une perte annuelle de 5 milliards pour le gouvernement du Québec. Donc, ces deux bouffons veulent nous faire croire qu'une baisse d'impôt découlant de la vente d'Hydro-Québec serait bénéfique pour la population. Pour moi, c'est clair que nous allons payer plus cher d'une main que ce que nous allons recevoir de l'autre. À bien y penser, c'est un peu comme vendre sa maison pour payer ses dettes et aller vivre dans un parc par la suite. Quel rêve! Être sans dette, mais sans aucun actif. Belle perspective, n'est-ce pas? Cela vous plaît-il? Et dire que certains mordent à ce petit jeu très drôle. Personnellement, j'ai bien hâte de revoir les humoristes de l'IEDM bientôt.

En fin de compte, je dois constater que ce genre d'humoristes a la cote auprès de la population, car les réactions de la population face à ce genre d'humour sont trop peu nombreuses. Qu'arriverait-il si, un jour, il n'y avait plus d'auditoire pour ce genre bien particulier d'humour?

Pour les intéressés, je vous invite, pour des lectures très captivantes, à visiter le site Internet de *l'Aut'Journal* (http://www.lautjournal.info/).

En terminant, j'ai pour vous une petite interrogation. Pouvez-vous me dire s'il existe un sport d'équipe où ce sont les entraîneurs qui jouent sur le terrain, que les joueurs restent sur le banc et que l'équipe gagne des championnats? Bonne réflexion… et j'en profite aussi pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes!

Syndicalement.

Une souris vous informe!

www.adpm.qc.ca

REMERCIEMENTS À JACQUES FORGET

Par Stéphane Sasseville, trésorier

Je profite de cette tribune pour remercier monsieur Jacques Forget à titre de représentant des participants retraités à la Commission du régime de retraite des pompiers de la ville de Montréal. Par sa présence, son savoir, ses encouragements qui nous forcent à se surpasser, monsieur Forget a été un précieux collaborateur. Aussi, sa détermination dans la défense des droits des retraités a été un atout très important pour l'ensemble des pompiers retraités.

En mon nom personnel, je tiens à te remercier Jacques pour ton soutien et pour tes encouragements.

Je partage ma tribune avec Jacques Forget qui le mérite amplement afin qu'il vous adresse quelques mots.

Après 22 années comme représentant à la caisse de retraite

Déjà 22 ans. En effet, c'est en 1983 que j'ai débuté à la caisse de retraite comme représentant des actifs et suivi en 1991 comme représentant des retraités.

Je quitte cette fonction heureux d'avoir participé à la négociation de l'indexation des rentes, le départ à 25 ans sans pénalité, l'indexation des rentes des retraités d'avant 1985 et l'augmentation des rentes en 2006.

Le régime de retraite maintenant capitalisé indique que des surplus sont à prévoir. Donc, une amélioration du régime pour l'avenir et bien sûr, nous participerons (retraités) aux futurs surplus de la caisse de retraite. Par exemple : améliorer l'indexation de tous les retraités.

Je conclus en affirmant que je n'aurais pu accomplir ces mandats sans l'Association des Pompiers de Montréal (APM). L'employeur ne négocie pas avec les retraités, mais doit négocier avec les représentants de l'APM.

Je désire exprimer mes remerciements à messieurs Michel Crevier, Stéphane Sasseville, Éric Désormeaux et Danny Rioux, représentants de l'APM à la caisse de retraite.

Votre représentant sans vous ne peut réussir. Depuis toujours, l'Association des Pompiers Retraités de Montréal a trouvé sa force, sa noblesse et sa dignité dans la SOLIDARITÉ de ses membres. À tous ceux qui m'ont supporté, je dis MERCI.

Je pars satisfait d'avoir accompli honnêtement mon travail.

Jacques Forget

FONDS DE BIENFAISANCE

DES POMPIERS DE MONTRÉAL

Par Serge Sochodolsky, président

LES PANIERS DE NOËL : DÉJÀ 20 ANS!

LES POMPIERS DE MONTRÉAL ET L'HISTOIRE DES PANIERS DE NOËL

La tradition des paniers de Noël a débuté il y a environ 35 ans dans diverses casernes de Montréal. Les pompiers aidaient des familles démunies de leur territoire. Ils ont aussi eu l'idée de donner aux enfants des jouets qu'ils réparaient en caserne, naissant ainsi les « pompiers bricoleurs » des années 70. Et depuis ce temps, la présence des jouets fait toujours partie des paniers de Noël.

Puis, vers la fin des années 1970, les pompiers bricoleurs cessent leurs activités.

En 1988, l'opération « Paniers de Noël » reprend avec plus de force que jamais allant jusqu'à donner certaines années 1250 paniers de Noël, 250 bons de commande dans les épiceries et offrant des jouets aux enfants de ces familles afin qu'ils aient droit à un vrai Noël. Toutefois, à compter de 1992, le 202e dépôt d'ateliers de la base militaire de Longue-Pointe s'associe à notre cause en préparant les jouets pour nous afin que les jouets repartent dans les paniers de Noël pour les familles démunies.

Ainsi, pour une 20e année, les pompiers solliciteront les citoyens pour recueillir de l'argent et des jouets et la livraison dans les familles se fera le vendredi 21 décembre 2007.

Nous vous rappelons que la cueillette des jouets se fait toute l'année durant et plus particulièrement les semaines précédant la période de Noël et que les familles désirant recevoir un panier de Noël doivent s'adresser à la **Société Saint-Vincent-de-Paul** de son secteur.

CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL 2007

Le conseil d'administration du Fonds de bienfaisance félicite tous les membres du comité des paniers de Noël pour leur implication et leur temps dans cette activité humanitaire, sans oublier les bénévoles qui, année après année, participent avec enthousiasme à la préparation de ces paniers.

Et je ne pourrais omettre de souligner le travail colossal des gens du 202e dépôt d'ateliers de la base militaire de Longue-Pointe qui est partenaire avec nous depuis 16 ans, ainsi que le centre intégration « L'intégrale », un merci à vous tous. Ne lâchez pas!

En ce qui concerne la campagne 2007, nous commençons la préparation des paniers de Noël le 12 décembre, pour ceux intéressés à y participer, et la livraison se fera le 21 décembre au CENTRE DE FORMATION à 8 heures. Vous êtes tous les bienvenus, seul, en équipe, avec un ami ou avec les membres de votre famille : nous avons besoin de vous!

DONS

En 2006, le Fonds de bienfaisance a versé des dons à quelques organismes sans but lucratif du Grand Montréal dont le Club des petits déjeuners de Montréal et Dystrophie musculaire Canada.

FEU SACRÉ

Il nous reste quelques exemplaires de l'édition de collection, *Le Feu Sacré*, en français et en anglais, au bureau de l'APM.

LE PROGRAMME CONJOINT D'AIDE AUX EMPLOYÉS POMPIERS

Par Perry Bisson, agent désigné

VIVRE UNE SÉPARATION… C'EST ESSOUFFLANT!

Il va sans dire que dans mon article, dans le terme séparation, j'inclus les divorces et toutes autres décisions mettant fin à une relation amoureuse ou affective.

En effet, vivre une séparation… c'est essoufflant, car il faut mener plusieurs dossiers de front et pas nécessairement dans l'ordre qu'on voudrait.

Il n'y a pas de recette miracle, aucune recette unique, aucun mode d'emploi à suivre. Chaque couple étant différent, chaque couple aura donc son propre cheminement. Il devient alors préférable d'éviter de faire des comparaisons d'une séparation à l'autre, d'un cheminement à l'autre, d'un résultat à l'autre. L'important, c'est d'être le plus confortable possible dans la démarche et les circonstances sur lesquelles on peut agir. L'impuissance face à toutes sortes de situations devient très souvent frustrante.

S'il y a des enfants impliqués, cela ajoute une amplitude considérable à la vague émotive. Pas évident de savoir comment leur annoncer la nouvelle. Et par la suite, il faudra les sécuriser au fur et à mesure du déroulement du processus.

En attendant les mesures intérimaires, il faudra voir à l'organisation des moments de transition : l'horaire versus les agendas de chacun en considérant la garde des enfants et leurs activités, l'occupation du lieu de résidence, l'organisation de l'aspect financier, et j'en passe. Il faudra aussi prendre soin de notre côté affectif et émotif, qui en sont affectés.

Éventuellement, il faudra penser à la démarche légale plus formelle. Entre la médiation à l'amiable et les procès accompagnés de mise en demeure à n'en plus finir, il existe une infinité de possibilités.

Il est important de garder en mémoire qu'outre le fait de frôler la mort soi-même ou encore de perdre un enfant, **la séparation est le plus grand stress que l'on peut vivre dans notre vie d'adulte.**

Que la séparation soit notre décision ou non, elle est souvent essoufflante. À un moment ou l'autre, lors du cheminement, de grandes remises en questions risquent de venir ébranler notre confiance en soi tout comme notre confiance envers les autres êtres humains que nous côtoyons dans notre quotidien. Cette remise en question est souvent des plus profondes et peut dans certains cas être très déstabilisante. Cela peut amener à des moments de dépression situationnelle ou encore à une dépression majeure.

Un programme libre et volontaire

Cette expérience de vie n'est pas facile pour certains et il faut le reconnaître. Cette expérience nous oblige à passer au travers de plusieurs mécanismes nouveaux. Que ce soit au plan émotif, légal ou financier. Toutes les énergies nécessaires pour se familiariser avec ces inconnus demandent énormément de temps, de concentration, de rendez-vous, de lecture et d'information venant de tous bords tous côtés… Ça en devient essoufflant.

Et ensuite, il faut faire le tri dans tout cela. Démêlez le vrai du faux. À qui faire confiance? Plusieurs informations contradictoires à gérer, alors que nous sommes en pleines remises en question de nous-mêmes, de nos valeurs, de nos comportements, de nos façons de faire. Nos batteries peuvent facilement commencer à manquer de jus.

Besoin d'aide?
Prends le P. C.
et appelle ton PAE

Il est compréhensible que pour certains individus, le stress vécu soit difficile à gérer seul. C'est pour cela que vos confrères impliqués au sein du **P**rogramme conjoint d'**A**ide aux **E**mployés pompiers sont formés et prêts à vous accompagner au moment où vous le jugerez nécessaire.

L'ensemble des membres de l'équipe d'agents d'orientation et d'agents désignés possèdent les habiletés nécessaires pour vous soutenir et vous accompagner. Tout comme plus d'une centaine de confrères par année, n'hésitez pas à contacter votre PAE pour cette problématique.

VOTRE PAE ET LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

Suite aux nombreux appels de confrères inquiets concernant le travail de premiers répondants, je vais vous faire part de la façon dont votre PAE s'est préparé afin de supporter adéquatement les « PR ».

Dans un premier temps, à l'été 2006, il y a eu une formation spéciale sur le stress post-traumatique et les appels « PR ». Au printemps 2007, un agent désigné au PAE (confrère libéré pour travailler au PAE de jour) a été formé « PR » dans la première cohorte, question d'être à jour et de mieux connaître les protocoles « PR ».

Le PAE est là pour toi, en toute confidentialité

Et, depuis l'automne, les agents désignés ont commencé à rencontrer les équipes « PR », autant les anciennes casernes que les nouvelles, dans le but d'être au courant des difficultés rencontrées au plan psychologique. Ces visites de casernes permettent aussi de donner de l'information aux pompiers et d'offrir des moyens afin de mieux gérer les interventions stressantes, qui à l'occasion peuvent devenir envahissantes. Il est aussi possible que des agents désignés fassent des quarts de travail, à l'occasion, avec les accompagnateurs de « PR » (les 800) pour se familiariser avec les appels « PR ».

Ce n'est pas notre quotidien de côtoyer la mort, de voir des scènes d'horreur ou encore d'être témoin d'un incident particulièrement horrible ou inhabituel. Ça fait partie de la job, mais ce n'est pas tous les jours que nous vivons des interventions qui viennent nous chercher et qui deviennent envahissantes. Le stress post-traumatique est constitué d'un ensemble de réactions au stress aigu qui peuvent apparaître après un événement ou une suite d'événements qui sont perçus par un pompier comme étant hors du commun. Cette réaction-choc peut être de courte durée, mais elle peut être grave ou s'accentuer davantage et se prolonger. Si suite à une intervention difficile, vous ressentez des symptômes désagréables ou bien que ces symptômes s'aggravent ou qu'ils persistent plus de 30 jours, il serait sage de consulter votre PAE. Passé ce délai de 30 jours, le temps ne pourra pas arranger les choses. C'est là que la définition de stress post-traumatique prend son sens.

LES INTERVENTIONS QUI NOUS PERTURBENT PLUS DE 30 JOURS NÉCESSITENT UN ACCOMPAGNEMENT

Ce n'est pas tous les appels « PR » qui causent un stress aigu. Mais lorsque c'est le cas, vous pouvez faire appel à votre PAE pour un accompagnement rapide, confidentiel et professionnel. Cet accompagnement peut être sur une base individuelle ou d'équipe.

POUR REJOINDRE VOTRE PAE,

24 heures par jour, 7 jours par semaine au 514 218-0490.

Vous pouvez aussi contacter votre directeur syndical ou votre chef aux opérations.

POUR TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE D'AUJOURD'HUI FACE AUXQUELLES TOI ET TES PROCHES SE SENTENT DÉPASSÉS ET DÉPOURVUS, TU PEUX COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Philippe Baron 10-1 ----------(935-1334)	Nathalie Ménard PREV-EP ----------(872-3800)
Richard Bowes RCI ----------(872-0912)	Michel Michaud 55-3 ----------(280-7855)
Paul-André Cadieux 17-4 ----------(327-3417)	Réal Morency 56-1 ---------- (280-7856)
Charles Castonguay 30-3 ----------(277-9066)	Normand Nadon EP ----------(872-7495)
Nancy Cloutier 74-4 ---------- (731-3504)	Éric Payette 4-2 ----------(731-5352)
Stéphane Daoust 40-2 ---------- (351-4918)	Sylvain Piché 9-3 ----------(721-7006)
Marc-André Galipeau 65-2 ---------- (280-7865)	Gyslain Rastel 29-2 ----------(521-6821)
Alain Gaumond 55-4 ----------(694-2514)	Claude Ratté 13-2 ----------(280-7813)
Gaétan Héroux 10-3 ----------(935-1334)	François Rosa 5-4 ----------(848-9869)
Michel Isabel 13-3 ----------(522-5318)	Pierre Savard 74-4 ----------(731-3504)
Guy jr. Lalonde 33-3 ---------- (769-0811)	Robert Tardif 17-4 ----------(280-3417)
Pascal Martin 40-3 ----------(351-4918)	Sylvain Tessier 50-1 ----------(728-7642)

Tu peux également communiquer avec le PAE en expédiant un courriel à **pacapmssim@yahoo.fr**

En cas d'urgence, pour un accompagnement immédiat,
24 heures par jour, 7 jours par semaine,
tu peux composer le **514 218-0490** (téléavertisseur).

Promotions

Nous désirons vous informer que les employés suivants ont été promus. Nous les félicitons et nous leur souhaitons bon succès dans leur nouvelle fonction.

CAPITAINES

Matricule	Nom et prénom	Date
126855000	ARCHAMBAULT, Benoit	14-05-2007
136498000	BOUVIER, François	14-05-2007
118348999	L'HOSTIE, Sylvain	14-05-2007
117900999	DOUVILLE, Claude	14-05-2007
109482000	DESLAURIERS, Gaétan	30-07-2007
132661000	PAYETTE, Éric	30-07-2007
154388999	RENAUD, Pierre	30-07-2007
149643000	LABRIE, Stéphane	30-07-2007
149956999	DURIVAGE, François	30-07-2007
163021999	ROBILLARD, Jean	30-07-2007
106315000	TRAVERSE, Serge	30-07-2007
112852000	BARON, Guy	30-07-2007
120861000	VADEBONCOEUR, Sylvain	30-07-2007
123289000	THERRIEN, Daniel	30-07-2007
127667000	SCHILLER, Éric	30-07-2007
126606000	CAYOUETTE, Robert	30-07-2007
127534000	NANTEL, Dominique	30-07-2007

LIEUTENANTS

Matricule	Nom et prénom	Date
132705000	PROULX, Stéphane	14-05-2007
171967000	ST-PIERRE, Sylvain	14-05-2007
600610000	CORRIVEAU, Stéphane	14-05-2007
018344100	MILLI, Mario	14-05-2007
600896000	LEGROS, Sylvain	14-05-2007
600913000	MAYEU, Éric	14-05-2007
170405000	BRISEBOIS, Carle	14-05-2007
601128000	VILLENEUVE, Serge	14-05-2007
606997000	SÉVIGNY, Dave	14-05-2007
606659000	PARNA, Éric	30-07-2007
616890000	PILON, Martin	30-07-2007
606989000	AUCLAIR, Pierre	30-07-2007
606775000	LABRECQUE, Martin	30-07-2007
171735000	LABBÉ, Hughes	30-07-2007
549755000	BRISSETTE, Robert	30-07-2007
600736000	DUFORT, Louis	30-07-2007
601066000	ST-PIERRE, Martin	30-07-2007
606614000	MINARD, Jean-François	30-07-2007
609478000	LABERGE, Yves	30-07-2007
609432000	DUPRÉ, Patrick	30-07-2007
170175000	LAVERDIÈRE, René	30-07-2007
609423000	COURTOIS, Stéphane	30-07-2007
609521000	PÉPIN, Richard	30-07-2007
606907000	DOYON, Martin	30-07-2007

LIEUTENANT PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN

Matricule	Nom et prénom	Date
121415000	TREMBLAY, François	30-07-2007

Nouvelles du comité social
de l'Association des Pompiers de Montréal Inc.

Saison de ski 2008

- Excursions de ski pour chacun des groupes de travail. Le Massif et Sainte-Anne seront des incontournables et pour la 3e excursion, nous planifions une journée de ski à Tremblant.

Tournoi de golf de l'APM

- **Le Champêtre**
  Le 28 juin avait lieu le Tournoi de golf de l'APM au Club de golf Le Champêtre. Il y a eu 152 participants à ce tournoi ainsi que 72 autres au Club de golf Les Quatre Domaines. Cette année encore, la température fut de notre côté et les gens ont été très satisfaits de leur journée. Merci à tous les participants et un gros merci aux organisateurs, Sylvain Pître et Marc Leblanc.
- **Lachute**
  Il y a eu 80 participants au tournoi de golf du 5 septembre. Nous sommes bénis par les dieux puisque la température était plus que jamais au rendez-vous. On souhaite tous vous revoir l'an prochain.
- **Tournoi de golf 2008**
  Le tournoi de golf 2008 aura lieu le 19 juin 2008 au Club de golf Lachute. Considérant la demande toujours croissante, deux parcours de 18 trous ont été réservés, et ainsi, nous pourrons accueillir 300 participants. Nous annoncerons sur le site Web de l'APM la date de disponibilité des billets.

Activités à venir

Dépouillement d'arbre de Noël
15 décembre 2007

Cabane à sucre *à déterminer*

Pour les autres événements, veuillez consulter notre site Web à l'onglet calendrier.
www.adpm.qc.ca

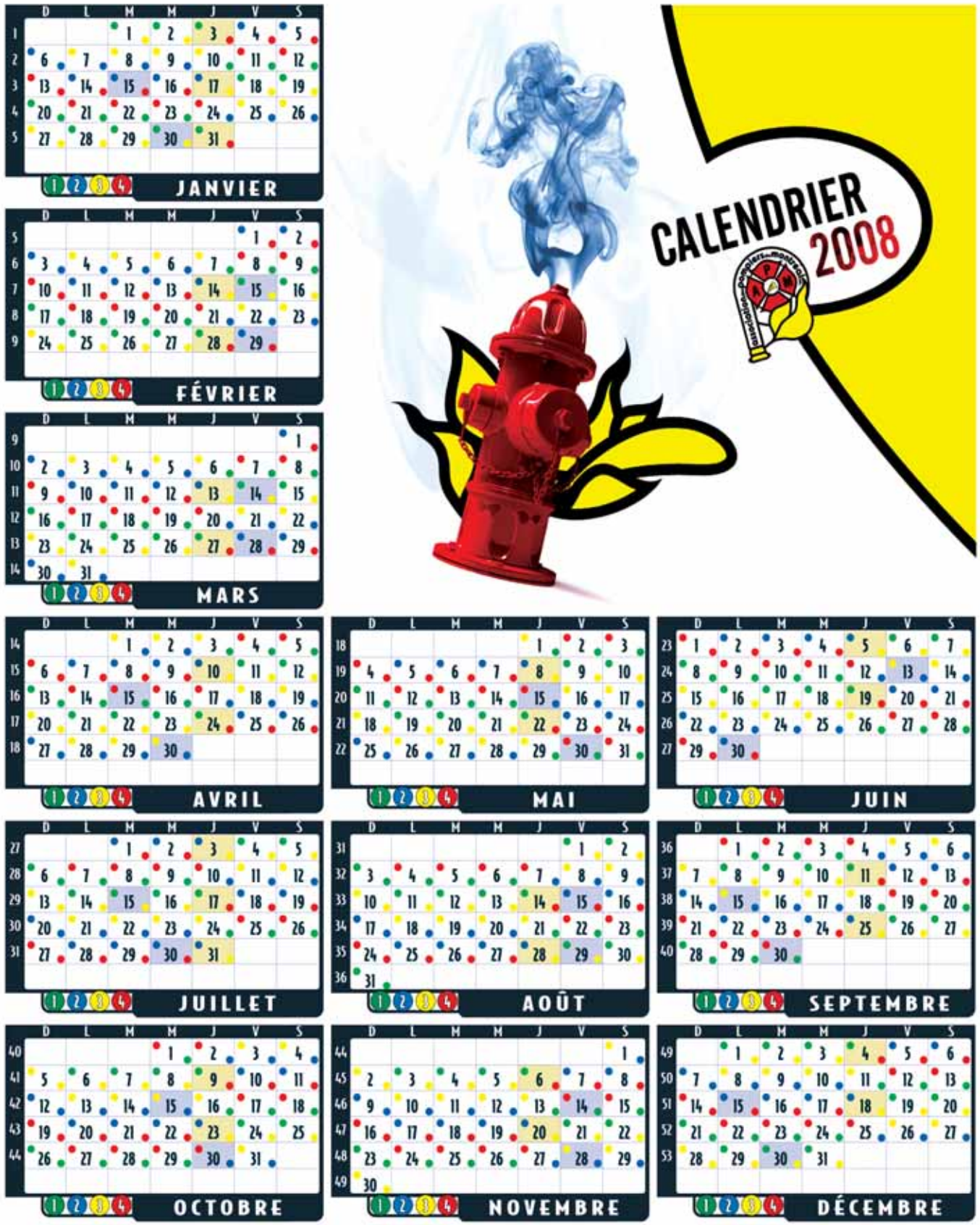

ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL INC.

PAGE À CONSERVER 2600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST, BUREAU 200, MONTRÉAL (QUÉBEC) H1Y 2A4
TÉLÉPHONE : 514 527-9691 | TÉLÉCOPIEUR : 514 527-8119 | WWW.ADPM.QC.CA

LA RETRAITE EST LE DÉBUT D'UNE VIE NOUVELLE

Voici la liste des membres qui ont pris dernièrement leur retraite.

Nous leur souhaitons une heureuse et longue retraite.

ALLARD, JEAN-PIERRE
Pompier
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 21/04/2007
Caserne : 25-38

AUBRY, FRANCOIS
Pompier
Entrée : 23/04/1979
Retraite : 01/05/2007
Caserne : 71

BARRETTE, DENIS
Capitaine
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 20/05/2007
Caserne : 45-15-19-48-38

BELANGER, ROBERT
Pompier
Entrée : 27/09/1978
Retraite : 18/06/2007
Caserne : 34-13-44-47-25-5-16-26-30

BINEAU, PIERRE
Pompier
Entrée : 24/08/1987
Retraite : 20/03/2007
Caserne : 30-38-25-8-44

BLANCHETTE, SYLVAIN
Capitaine
Entrée : 12/05/1976
Retraite : 20/07/2007
Caserne : 34-16-11-19-40-44-45-13-48

CLAVEL, ALAIN
Pompier
Entrée : 07/10/1977
Retraite : 12/06/2007
Caserne : 47-37-44-38

COURTEMANCHE, JEAN-FRANCOIS
Pompier
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 25/05/2007
Caserne : 7-11-20-19-5

DE CESARE, DANIEL
Pompier
Entrée : 22/02/1971
Retraite : 20/05/2007
Caserne : 27-4

DELISLE, ANDRE
Pompier
Entrée : 14/03/1973
Retraite : 01/06/2007
Caserne : 57-56

DEMUY, ALAIN
Lieutenant
Entrée : 19/08/1974
Retraite : 14/08/2007
Caserne : 15-33-16-29-44-49-13-5

DESJARDINS, GILLES
Lieutenant
Entrée : 01/01/1977
Retraite : 13/04/2007
Caserne : 78-62-33

DUMONTIER, GAETAN
Pompier
Entrée : 01/10/1974
Retraite : 01/07/2007
Caserne : 67

DUMOUCHEL, RICHARD
Pompier
Entrée : 17/01/1977
Retraite : 07/04/2007
Caserne : 65

EMMONS, SYLVAIN
Capitaine
Entrée : 07/10/1977
Retraite : 10/05/2007
Caserne : 34-27-13-33-3-23

ETHIER, RICHARD
Capitaine
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 19/08/2007
Caserne : 31-34-41

FORTIER, ROBERT G.
Lieutenant
Entrée : 27/09/1978
Retraite : 22/09/2007
Caserne : 27-25-9-39-35

GIGNAC, DANIEL
Capitaine
Entrée : 08/06/1977
Retraite : 23/06/2007
Caserne : 22-25-5-3-19-31-41-50

GIROUX, ANDRE
Capitaine
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 21/05/2007
Caserne : 22-23-33-16-26-15

GREFFARD, PIERRE
Pompier
Entrée : 19/08/1974
Retraite : 13/04/2007
Caserne : 34-33-23-3-42

GUILLOTTE, JACQUES
Pompier
Entrée : 02/11/1970
Retraite : 16/04/2007
Caserne : 21

HOULE, DANIEL
Lieutenant
Entrée : 27/09/1978
Retraite : 20/06/2007
Caserne : 45-4-34-46-ST-44-DRMI

JOBIN, BENOIT
Lieutenant
Entrée : 03/06/1978
Retraite : 19/04/2007
Caserne : 5-4-19-14-15-48

LAFRANCE, RENE
Pompier
Entrée : 15/09/1975
Retraite : 30/07/2007
Caserne : 65

LAPALME, PATRICK
Pompier
Entrée : 25/01/1993
Retraite : 19/03/2007
Caserne : 42-38-19-9-8-44

LARIVIERE, PIERRE
Pompier
Entrée : 01/12/1975
Retraite : 12/06/2007
Caserne : 25-40-38

LAROCQUE, ROBERT
Lieutenant
Entrée : 07/07/1975
Retraite : 01/08/2007
Caserne : 53-55

LEMIRE, PIERRE
Pompier
Entrée : 01/10/1974
Retraite : 01/07/2007
Caserne : 67-DRMI

LETOURNEAU, RICHARD
Pompier
Entrée : 28/07/1969
Retraite : 16/07/2007
Caserne : 23-27-3

LUSSIER, JEAN
Lieutenant
Entrée : 21/04/1973
Retraite : 21/06/2007
Caserne : 19-30-7-45-30-48-22

MCKAY, RAYMOND
Pompier
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 12/07/2007
Caserne : 27-39-ST-14-41-38

MCNAIR, THOMAS
Lieutenant
Entrée : 29/02/1976
Retraite : 07/06/2007
Caserne : 77-51

MERCIER, PIERRE
Lieutenant
Entrée : 07/10/1977
Retraite : 14/06/2007
Caserne : 48-26-14-19-3-8-44

NAULT, SEBASTIEN
Pompier
Entrée : 18/03/1996
Retraite : 14/05/2007
Caserne : 13-4-31-48

PERRAULT, RICHARD
Pompier
Entrée : 02/06/1977
Retraite : 15/06/2007
Caserne : 31-37

PERRON, RENE
Lieutenant
Entrée : 19/08/1974
Retraite : 23/06/2007
Caserne : 30-40-22-25-49-27-33-19-41-50

PIGEON, PAUL
Pompier
Entrée : 20/06/1988
Retraite : 29/08/2007
Caserne : 19

ST-HILAIRE, JEAN
Capitaine
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 13/09/2007
Caserne : 31-4-34-46-35-49-42

TESSIER, MICHEL
Pompier
Entrée : 07/10/1977
Retraite : 21/05/2007
Caserne : 47-5-26-50

SO SO SO SO...

Par Martin Mercier, directeur syndical du district nº 3

J'ai constaté malheureusement un mécontentement grandissant à l'égard de *notre syndicat.*

Certains d'entre vous trouvent que les moyens d'action mis en place pour le conflit ne sont pas assez durs, manquent de mordants, ne vont pas assez vite… Pour commencer, je voudrais simplement faire un petit retour en arrière. Au printemps dernier, les employés d'entretien de la STM, qui en passant avaient suivi à la lettre la loi qui leur permettait de faire la grève, ont eu, quelques jours après le début de leur grève, une loi spéciale qui leur pendait au bout du nez. Pourquoi une loi spéciale aussi vite après le début de leur grève??? Le nouveau joueur sur l'échiquier politique y est pour quelque chose. L'ADQ a exercé des pressions sur les mitaines libérales, qui eux ont plié à leur demande. Je profite de cette tribune pour dire à tous ceux qui se sont ventés d'avoir voté ADQ à la dernière élection : attendez, le pire reste à venir…

Imaginez maintenant, pour ceux qui trouvent que cela ne va pas assez vite, après notre éventuel super gros bingo d'une fin de semaine, comment nous serions attachés, ligotés, à genoux devant le boss après avoir passé au Conseil des services essentiels. Nous avons appris des derniers conflits mais eux aussi… Il faut gérer d'une façon intelligente, telle une partie d'échec, avec stratégie et en évitant de se faire mettre échec et mat par l'adversaire.

Je termine en vous disant qu'il est temps que certains d'entre vous en caserne se lèvent et remettent à l'ordre tous ceux qui ne veulent pas suivre les consignes syndicales. Il est temps de se rassembler derrière notre seul véhicule de combat et de tirer tous dans la même direction… vers le BOSS!!! Et non vers ceux qui vous représentent.

Joyeux temps des fêtes à tous.

Solidairement.

Texte écrit le 8 septembre 2007

MERCI

Par Marc Potel, directeur syndical du district nº 1

Bonjour à tous,

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée lors de l'élection du 8 mai dernier. Votre appui massif me donne la confiance nécessaire pour entreprendre une carrière syndicale qui sera, je l'espère, longue et fructueuse.

Je profite également de l'occasion pour souhaiter une retraite bien méritée à mon prédécesseur, Daniel De Césaré.

Soyez assurés, chers consœurs et confrères, de mon entière collaboration. Tel que promis lors de ma campagne, je m'engage à vous représenter, et ce, de façon efficace et honnête.

Syndicalement vôtre.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La cérémonie commémorative de la Fondation Canadienne des Pompiers Morts en Service (FCPMS) a eu lieu le 9 septembre 2007 sur la Colline parlementaire à Ottawa. Cette fondation organise une cérémonie annuelle afin de rendre hommage aux pompiers canadiens morts en service au cours de l'année précédente qui ont répondu à leur dernier appel. Le président de l'Association des Pompiers de Montréal, monsieur Michel Crevier, ainsi que plusieurs pompiers de Montréal s'étaient déplacés pour cet événement.

La famille du capitaine Marleau a reçu une plaque commémorative ainsi qu'un casque protecteur à l'effigie de la fondation en guise de reconnaissance à l'égard du capitaine Marcel Marleau, pompier de Montréal, décédé le 21 janvier 2006 dans l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Charles Laurence Blickstead, centenaire et pompier retraité du Service d'incendie de Montréal, était présent à Ottawa lors de la cérémonie.

L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL CONTINUE À FAIRE LA PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Par Michel Crevier, président

Tel qu'annoncé lors de la parution précédente, l'Association des Pompiers de Montréal était à refaire une partie du site Web de façon à le rendre plus convivial, alors qu'une **section sécurisée sera réservée à l'usage exclusif des pompiers actifs de Montréal.** Au moment où vous recevrez *Le Portelance,* votre site Web devrait déjà être fonctionnel. Afin d'accéder à la partie sécurisée, vous devriez avoir reçu une lettre personnalisée, à votre domicile, vous indiquant le mot de passe qui vous a été attribué et qui vous permettra d'entrer dans cette nouvelle section. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec Diane Charbonneau au **514 527-9691** ou **dcharbonneau@adpm.qc.ca.**

ET QUE CONTIENDRA CETTE NOUVELLE SECTION SÉCURISÉE?

- Comptes rendus du Comité de relations professionnelles (CRP);
- comptes rendus du Comité de santé et sécurité au travail (SST);
- comptes rendus du Comité des premiers répondants (PR);
- ententes relatives à votre convention collective;
- griefs;
- lettre d'interprétation;
- procès verbaux;
- etc.

L'importance que nous accordons au renforcement de cet outil de communication s'appuie sur le fait que notre site Web est de plus en plus visité et qu'il nous permet de vous offrir de l'information rapidement. Si notre journal *Le Portelance* demeure notre principal outil pour joindre les actifs et les retraités, je vous encourage fortement à visiter le **www.adpm.qc.ca** et à vous inscrire à la liste d'envois, sous la section sécurisée, sur la page d'accueil. De cette manière, vous aurez accès aux plus récentes nouvelles de l'APM.

Toujours dans le souci de vous offrir un site Web de qualité, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL INC.
Notre syndicat
Affaires syndicales
Comités
Publications
Utilitaires
Hockey
Contact
Accès réservé aux membres
NOUVELLES
Voir toutes les nouvelles...
2007-07-13
Nos revendications ? Votre protection ! 2e parution d'informations
Qu'attend la ville pour augmenter le nombre de pompiers et de casernes sur l'île de Montréal ?
Veuillez cliquer pour visualiser l'affiche complète...
Cliquez ici pour lire la suite ...
2007-06-27
Où en est votre sécurité incendie à Montréal ?
Veuillez cliquer pour visualiser le dépliant
Cliquez ici pour lire la suite ...
2007-06-05
Étude de niveau de service
Voici un article paru dans le journal -The Gazette - le jeudi 5 juin dernier
Cliquez ici pour lire la suite ...
2007-05-04
Le Plateau conservera sa caserne 26
Se gardant de faire une (annonce officielle), Claude Dauphin a tout de même confirmé (que la fermeture de la caserne 26 ne faisait pas partie des scénarios retenus) dans le prochain schéma de couverture de risques.
Cliquer ici pour lire l'article du journal Le Plateau
Cliquez ici pour lire la suite ...
INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LES NOUVELLES DE L'APM
RECHERCHE
CALENDRIER
<< Septembre 2007 >>
Toutes les activités ...

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Par Michel Bernier, président

Chères consœurs, chers confrères,

De plus en plus, nous constatons qu'en période d'élection, certains d'entre vous téléphonent au bureau de l'APM pour faire vérifier leur nombre de présences aux assemblées régulières, et ce, en vue de vous présenter à l'un des postes en élection. Ceci démontre qu'il y a de plus en plus de membres qui s'intéressent au syndicalisme et à nos conditions de travail. C'est une bonne chose en soi.

Étant donné que nous sommes les seuls à pouvoir faire la vérification des présences dans le système informatique, il serait préférable pour vous de nous contacter directement. Vous pouvez nous joindre à nos casernes respectives ou en laissant un message à l'Association.

Surtout, n'oubliez pas que le comité de surveillance est un comité élu par les membres. Il est là pour vous et il se doit d'être transparent et impartial.

Depuis l'automne 2006, selon les statuts et règlements, il n'y a que deux assemblées régulières générales par année, soit en février et en septembre. Il est donc dans votre intérêt d'y assister si vous désirez cumuler des présences. Soyez-y en grand nombre!

Michel Bernier 29-2
Michel Mathurin 16-2
Jean-Louis Roy 5-3

LA LÉSION PROFESSIONNELLE : UN DRAME OUBLIÉ

Par Dr Benoit Deshaies, md

À L'ÉCOUTE DE VOTRE SANTÉ

JE M'IMPLIQUE... POURQUOI?

Le contact quotidien des travailleurs et travailleuses atteints de « lésions professionnelles » (maladie ou accident du travail) et l'approche très chaleureuse des responsables du *Portelance* m'ont conduit à réfléchir longuement sur la nécessité de mon implication au sein d'une équipe dite de « Solidarité-Santé » qu'est l'Association des Pompiers de Montréal (APM).

Les fruits de cette réflexion, résultant de plus de 50 ans d'expérience, ont fait en sorte que je me devais d'y participer malgré certaines restrictions inhérentes à mes activités quotidiennes. Comment concilier disponibilité avec les exigences continuelles et soutenues qu'exige la « Fondation Dr Benoit Deshaies » pour se développer et survivre, alors que je ne me suis pas encore découvert le talent « d'écrivain ». Faudrait-il croire au miracle?

Malgré le vécu quotidien de plus de 50 ans auprès des patients atteints de lésions professionnelles, je ne prétends pas posséder toutes les connaissances touchant le domaine de la santé. De ce fait, il me faut l'apport de tous dont les professionnels de la santé dans le but d'assurer à nos lecteurs le plus d'informations possibles et adéquates concernant l'état de leur santé.

Il me sera agréable de discuter de la santé, étant donné la multitude de sujets qui pourront être abordés, dont les multiples facettes de lésions professionnelles.

Inutile d'ajouter que ces sujets de grande actualité pourront parfois revêtir une connotation d'ordres social, politique ou autres.

Vu l'importance des thèmes à être traités dans cette chronique, votre participation est essentielle et devra se faire soit par des critiques, il va sans dire « positives », par des suggestions touchant le domaine de la santé ou tout autre sujet connexe à celle-ci tel que les embûches de la médecine du travail.

Cet engagement envers les travailleurs et travailleuses atteints de lésions professionnelles sera d'autant plus facile que la notion de responsabilité sera non seulement « mienne », mais aussi « vôtre », et deviendra alors lieu de connaissance et source d'amitié et d'entraide.

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter un « Joyeux Noël » et les meilleurs vœux pour « 2008 ». En toute « Solidarité Santé ».

Dr Benoit Deshaies, md
DSP, Polyclinique médicale populaire
Membre fondateur PMP 1967 – FDBD 1998

BURROWES, COURTIERS D'ASSURANCES, VOUS INFORME...

Par Monique L. Gauthier, directeur assurance collective de personnes

UNE HAUSSE DES PRIMES EN ASSURANCE COLLECTIVE

Eh oui, toute bonne chose a une fin... En partie parce que les réclamations augmentent, c'est un fait, mais surtout parce que la participation de l'employeur n'a pas bougé puisque les contributions sont fixées par la convention collective et que celle-ci n'est pas renouvelée.

Pour les quatre dernières années, vous avez bénéficié d'un gel de vos cotisations d'assurance, ce qui est exceptionnel. Ce gel a été rendu possible grâce à une bonne gestion de votre régime, à une expérience moins déficitaire et à une contribution de l'employeur qui évoluait avec les hausses salariales.

Même si vos réclamations augmentent, la répartition entre les différents frais remboursables demeure sensiblement la même d'une année à l'autre. Le pourcentage que représentent les médicaments sur l'ensemble des réclamations totales est inférieur à la majorité des autres groupes, tout secteur confondu. Par contre, vous utilisez davantage les soins des professionnels (chiro, physio, etc.).

Nous continuons à vous encourager dans l'utilisation judicieuse de votre régime et surtout à prévenir les abus en décourageant les professionnels qui vous offrent « d'arranger votre facture pour que ça ne coûte rien » et en évitant de faire payer des factures de « spa » pour des frais de massothérapie.

Également, faire attention aux réclamations qui devraient être soumises à la CSST (au lieu de les soumettre à votre assureur) lorsqu'elles sont reliées à un accident de travail ou une maladie professionnelle.

Il est à noter que la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a mis à jour le projet de loi 130 modifiant ainsi quelques applications de sa politique sur l'assurance médicaments. Nous vous aviserons de celles qui pourraient toucher votre régime dès qu'elles seront mises en application.

Monique L. Gauthier

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES POMPIERS, DES COLS BLEUS ET DES COLS BLANCS (MONTRÉAL, LONGUEUIL, REPENTIGNY) TÉL. : 514 526-4971 / 1 800 465-2449

Par Benoit Blouin, directeur, services aux particuliers et aux entreprises

VOLET : FINANCEMENT D'AUTOCONSTRUCTION

Votre Caisse d'économie a développé, au cours des dernières années, une expertise et une façon de faire qui lui est unique. Elle a su accompagner et épauler plusieurs membres dans la réalisation de ce beau projet qu'est la construction de sa propre résidence. On entend par auto-construction la prise en charge par soi-même de la construction d'une propriété.

Depuis plusieurs années, votre Caisse d'économie réalise annuellement au-delà de 150 projets d'autoconstruction, pour un volume de prêts hypothécaires dépassant les 25 millions de dollars.

Vous pouvez être le maître d'œuvre et faire exécuter l'ensemble des travaux par des sous-traitants ou encore réaliser vous-même une partie des travaux. Votre Caisse d'économie évaluera la valeur des travaux que vous réaliserez et cette valeur sera considérée comme mise de fonds au moment de l'établissement du prêt hypothécaire.

Dès le moment où vous possédez une offre d'achat acceptée sur un terrain, de même qu'une évaluation détaillée de l'ensemble des travaux à exécuter, votre Caisse d'économie est en mesure de débuter l'analyse de votre projet. Suite à son autorisation, les premiers déboursés pourront servir à payer le coût du terrain et des fondations.

Vous bénéficierez également de conditions qui faciliteront la réalisation de votre projet.

À titre d'exemple, vous pouvez vous prévaloir d'une marge de crédit parallèle dans le but de supporter l'avancement des travaux. Une équipe d'évaluateurs de la Caisse détermine le pourcentage d'avancement des travaux, dans un délai minimum, permettant d'accélérer les déboursés hypothécaires.

Votre Caisse d'économie met à votre disposition une équipe chevronnée, entièrement dédiée aux projets d'autoconstruction. N'hésitez pas à venir nous rencontrer!

Caisse d'économie
des Pompiers, des Cols bleus et des Cols blancs
MONTRÉAL - LONGUEUIL - REPENTIGNY

VOLET : PORTEFEUILLES IMMOBILIERS & ENTREPRISES

Vous avez des immeubles à revenus?

Vous pensez en acquérir?

Vous avez besoin de financement pour votre petite entreprise?

Votre Caisse d'économie possède une expertise dans les domaines du financement de portefeuille immobilier ainsi que dans le financement de petites ou moyennes entreprises. Votre caisse d'économie a pour vous une équipe spécialisée qui saura répondre à vos attentes pour ces genres de financement.

Nous vous proposons des conditions d'emprunt facilitantes, une vaste gamme de produits, des taux d'intérêt concurrentiels ainsi qu'une excellente rapidité dans les délais d'autorisation.

Notre priorité : votre satisfaction.

Notre but : bâtir une relation d'affaires à long terme.

Vous avez un projet : nous avons les conseils.

Notre équipe se fera un plaisir de vous rencontrer.

Mme Nathalie Gagnon est directrice de comptes, spécialiste du financement de petites et de moyennes entreprises ainsi que du financement de portefeuille immobilier de toutes tailles. Mme Gagnon travaille à la Caisse depuis quatre ans. Elle œuvre au sein du Mouvement Desjardins depuis 18 ans, dont les dix dernières années à titre de directrice de comptes.

Mme Linda Bernier est directrice de comptes, spécialiste du financement de portefeuille immobilier de toutes tailles. Mme Bernier travaille à la Caisse depuis 1998 et elle est directrice de comptes depuis 2001.

Nathalie Gagnon
Directrice de comptes

Linda Bernier
Directrice de comptes

In memoriam

Voici la liste des membres qui nous ont malheureusement quittés dernièrement.

BROUSSEAU, NOEL
Pompier
Entrée : 24/10/1968
Retraite : 24/12/1984
Naissance : 24/12/1924
Décès : 29/04/2007

BRUNET, BERNARD
Pompier
Entrée : 04/09/1951
Retraite : 04/07/1983
Naissance : 15/06/1930
Décès : 05/08/2007

CARLE, YVON
Lieutenant
Entrée : 12/08/1943
Retraite : 13/08/1973
Naissance : 30/09/1913
Décès : 09/11/2006

CHAMPAGNE, DENIS
Pompier
Entrée : 11/06/1956
Retraite : 30/03/1974
Naissance : 15/02/1936
Décès : 22/07/2007

DAZE, ROLAND
Pompier
Entrée : 26/06/1951
Retraite : 04/01/1982
Naissance : 24/10/1928
Décès : 22/08/2007

DESROSIERS, ROBERT
Lieutenant
Entrée : 28/10/1964
Retraite : 14/12/1993
Naissance : 01/02/1939
Décès : 05/09/2007

DUBOIS, MAXIME
Pompier
Entrée : 10/06/2002
Retraite : 22/06/2007
Naissance : 17/09/1977
Décès : 22/06/2007

GAUDREAU, GILLES
Pompier
Entrée : 09/10/1956
Retraite : 17/10/1986
Naissance : 05/02/1935
Décès : 04/04/2007

HUGHES, THOMAS
Lieutenant
Entrée : 01/01/1977
Retraite : 01/06/2003
Naissance : 10/03/1944
Décès : 22/03/2007

JOANISSE, MAURICE
Pompier
Entrée : 23/08/1946
Retraite : 25/07/1977
Naissance : 21/11/1924
Décès : 27/08/2007

LEBEL, GEORGES
Pompier
Entrée : 18/08/1943
Retraite : 18/08/1973
Naissance : 25/08/1915
Décès : 04/09/2007

LEDUC, JEAN JACQUES
Lieutenant
Entrée : 07/02/1950
Retraite : 09/02/1981
Naissance : 25/07/1926
Décès : 08/09/2007

LESSARD, RAYMOND
Pompier
Entrée : 05/02/1962
Retraite : 10/05/1992
Naissance : 14/04/1941
Décès : 08/09/2007

MONGEAU, MARCEL
Lieutenant
Entrée : 26/11/1948
Retraite : 13/02/1984
Naissance : 13/06/1926
Décès : 08/02/2007

PAPINEAU, CLAUDE
Pompier
Entrée : 03/08/1953
Retraite : 02/01/1985
Naissance : 05/08/1932
Décès : 18/06/2007

PARENTEAU, CHARLES
Pompier
Entrée : 07/05/1952
Retraite : 07/05/1982
Naissance : 29/06/1927
Décès : 17/09/2007

QUENNEVILLE, GASTON
Pompier
Entrée : 04/09/1962
Retraite : 04/09/1992
Naissance : 23/12/1939
Décès : 13/08/2007

RAYMOND, ANDRE
Pompier
Entrée : 21/10/1952
Retraite : 28/01/1983
Naissance : 15/03/1930
Décès : 12/02/2007

TANGUAY, JACQUES
Pompier
Entrée : 19/07/1961
Retraite : 24/08/1987
Naissance : 05/05/1939
Décès : 22/04/2007

TETREAULT, FRANCOIS
Capitaine
Entrée : 14/01/1944
Retraite : 28/01/1974
Naissance : 30/08/1914
Décès : 24/04/2007

THIBAULT, YVES G.
Lieutenant
Entrée : 14/04/1977
Retraite : 28/05/2007
Naissance : 21/02/1954
Décès : 28/05/2007

TRUDEAU, LUC
Pompier
Entrée : 22/11/1976
Retraite : 12/04/2007
Naissance : 25/01/1956
Décès : 12/04/2007

La revue

« Opération Nez rouge »

est disponible du

30 novembre au 31 décembre

de chaque année pour nous

rappeler à adopter des

comportements responsables

face à la conduite avec

les facultés affaiblies.

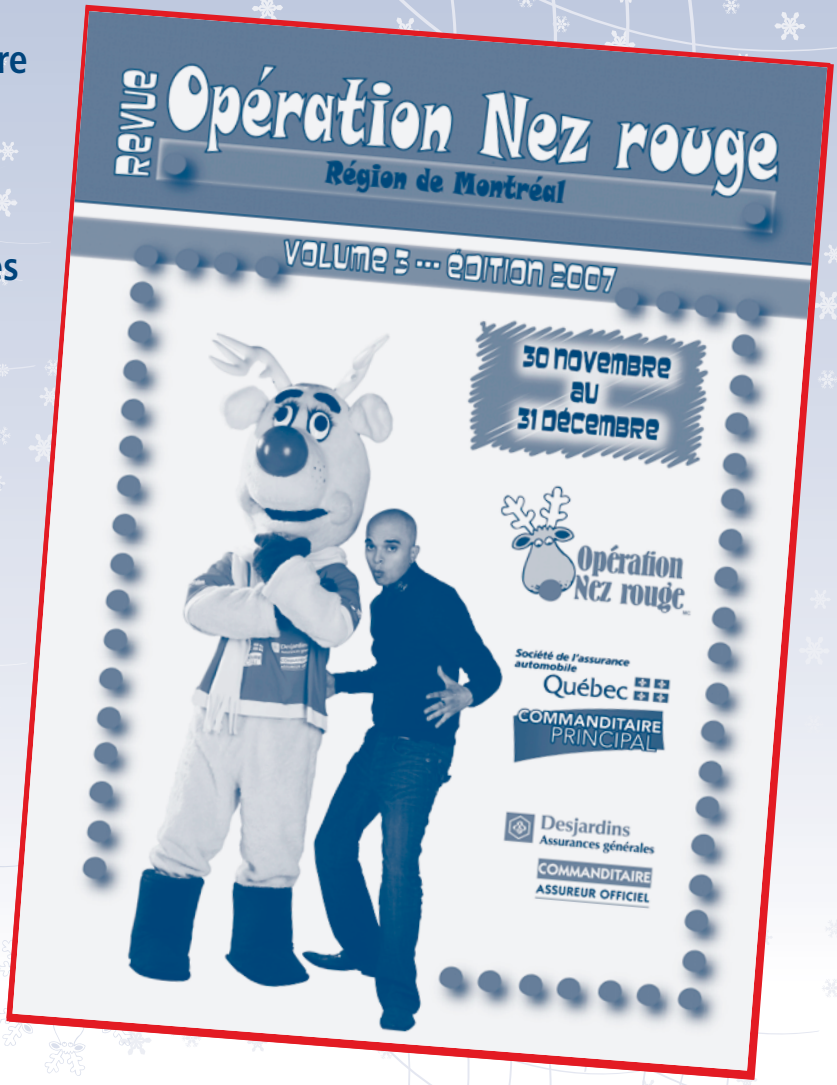

Cette revue est possible grâce à l'appui financier des commerçants de la région.

Vous pouvez contribuer, vous aussi, à la distribution gratuite de cette revue.

Comment?

Devenez annonceurs dans la revue *Opération Nez rouge*

en communiquant avec l'éditeur :

Efficom Inc.

514 908-2626

BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

CONCOURS "Préparez vos bagages!"

Courez la chance de gagner

Un crédit voyage d'une valeur de 2 500 $!

Pour une destination de votre choix!

AVIVA Traders

Comment participer?

Rien de plus simple...
Il vous suffit de :

- renouveler votre assurance,
- devenir un nouveau client,
- obtenir une soumission (sans obligation de votre part).

Vous serez automatiquement inscrit à notre concours!

Concours offert uniquement aux membres de

Programme d'assurance automobile et habitation

Contactez-nous dès maintenant

afin de profiter de nos promotions spéciales offertes aux membres de

514 522-2661

Règlements disponibles sur notre site Web : www.burrowes.ca